

6 octobre 2014

Procès-verbal de la séance régulière du 6 octobre 2014 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Pier-Hugo Chagnon
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Eric Laforge
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence du Monsieur le maire M. André Fafard.

Était absent :

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

130-14

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Eric Laforge et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

131-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 septembre 2014 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 27 septembre 2014

épargne courant	337 008.59
épargne à terme régulier	200 000.00
rachetable	373 657.29
TOTAL	910 665.88

CAISSE RECETTES AU 30 septembre 2014

TOTAL DES RECETTES	172 306.17
---------------------------	-------------------

6 octobre 2014

132-14

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 125 976.04\$ du mois de septembre.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	110 801.94\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>15 174.10\$</u>
	125 976.04\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiment.

133-14

SOUSSION POUR LA RECETTE D'ABRASIF

Le Conseil municipal a décidé de demander des soumissions pour 2 mélanges d'abrasif différents :

Mélange #1 : 30% de sel avec 70% de sable abrasif AB-10

Mélange #2 : 25% de sel avec 75% de sable abrasif AB-10

Les entrepreneurs suivants ont été invités à soumissionner :
Carrière d'Acton Vale, DPS Transport inc. et Germain Blanchard Ltée.

Deux soumissions sont reçues :

Carrière d'Acton Vale : abrasif 30% avec 70% de pierre 5 mm :
44.70\$/tm plus taxes ;

Germain Blanchard Ltée :

abrasif 30% avec 70 % sable AB-10 : 53.76\$/tm plus taxes et
abrasif 25% avec 75% de sable AB10 :48.70\$/tm plus taxes.

Une offre d'approvisionnement a été faite par Les Carrières St-Dominique.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte la soumission de Germain Blanchard Ltée pour la recette d'abrasif de 30% de sel et 70% de sable AB10 au montant de 53.76\$ la tonne métrique plus taxes pour la fabrication, le transport et la mise en pile pour le mélange décrit plus haut.

L'inspecteur municipal devra être présent lors de la livraison afin de vérifier le mélange.

134-14

CHAUFFEURS DE CHARRUE POUR LA PROCHAINE SAISON

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que les personnes suivantes soient engagés pour l'emploi de chauffeurs de charrue pour la saison 2014-2015 : Messieurs Rémi Raymond et Oscar Dupré, chauffeurs de l'année dernière selon l'entente proposée. Messieurs Mario Chabot et Sylvain Trudel pourraient être engagés comme remplaçant au besoin.

135-14

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC COOPTEL

CONSIDÉRANT QU'après vérification, des correctifs ont été apportés à la facturation proposée par Cooptel ;

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton accepte de verser le montant de 14 486.85\$ selon l'entente intervenue entre la municipalité et Cooptel pour les clients desservis dans la phase 1 du déploiement de la fibre optique.

136-14

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA RÉPARATION DES MODULES DE JEUX DE L'ÉCOLE

CONSIDÉRANT QUE l'école Saint-Nazaire adresse une demande financière en date du 2 octobre à des organismes de la municipalité pour la réparation des modules de jeux pour un montant de 4564.51\$;

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte de contribuer financièrement pour un montant de 1500\$ à la réparation des modules de jeux de l'école.

6 octobre 2014

137-14

DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE DE MOTO CLUB
DRUMMOND

Pour faire suite à la lettre du 9 septembre dernier, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise le droit de passage à Moto Club Drummond sur les routes décrites dans la demande.

Les panneaux de signalisation seront installés où ils seront nécessaires afin d'assurer la sécurité des automobilistes.

SUBVENTION AUX LOISIRS

Des subventions sont disponibles pour les cours suivis. Le conseil municipal accorde 50% du coût d'inscription des cours pour un montant maximum de 250\$ par enfant par année. Les enfants doivent être âgés entre 0 et 17 ans, étudiant et résidant dans notre municipalité.

Il est à noter que pour les cours ou sports suivis à Acton Vale, les enfants ne sont plus éligibles à la subvention municipale considérant que la municipalité verse déjà une contribution pour la tarification de non-résident à la ville d'Acton Vale.

Les formulaires de demandes de subvention sont disponibles durant toute l'année au bureau municipal et ils doivent être retournés avant 16 heures le 24 novembre 2014.

Les demandes reçues après la date limite seront traitées l'année suivante. Par contre, la demande de remboursement devra être faite dans les 12 mois de la date indiquée sur le reçu.

138-14

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DU SERVICE D'INSPECTION
RÉGIONALE EN BÂTIMENTS POUR 2015

La MRC d'Acton nous fait parvenir les prévisions budgétaires pour le service régional d'inspection en bâtiments pour la prochaine année. Le conseil a jusqu'au 1 novembre pour donner son avis à la MRC d'Acton.

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu unanimement que le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 pour le service régional d'inspection en bâtiment avec la MRC d'Acton. Pour notre municipalité le montant annuel prévu se chiffre à 13 632.51\$ comparativement à 13 205.69\$ en 2014.

6 octobre 2014

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires sont remis aux membres du conseil municipal.

139-14

TARIF D'ABONNEMENT DE CROQUET POUR LA PROCHAINE SAISON

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le tarif d'abonnement de croquet pour la saison 2014-2015 soit déterminé au montant de 70\$ par adulte et de 20\$ par étudiant. Les accessoires pour le jeu ne sont pas aux frais de la municipalité.

140-14

DEMANDE D'APPUI DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES « SAUVONS POSTES CANADA - NON AUX COMPRESSIONS »

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton écrit à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

qu'il soit aussi résolu que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

COORDONNÉES

Envoyez votre résolution à : Madame Lisa Raitt, ministre des Transports, Place de Ville, Tour C, 29^e étage, 330, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0N5.

Veillez également envoyer une copie de votre résolution à :

Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Votre députée ou député fédéral. Vous pouvez obtenir son nom et ses coordonnées en appelant sans frais au 1-800-463-6868 ou en consultant le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : www.parl.gc.ca/Default.aspx?Language=F.

Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3

141-14

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2015 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2015 et nous l'a transmis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des élus :

QUE le conseil municipal adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2015, tel que soumis.

142-14

PAIEMENT DES FRAIS POUR LE COURS DE POMPIER 1 COMPLÉTÉ POUR PASCAL CLAING ET SYLVAIN TRUDEL

Considérant que Messieurs Pascal Claing et Sylvain Trudel ont complété leur cours de pompier 1 et qu'ils ont présenté leur facturation de temps et de frais de déplacements à la municipalité ;

Après vérification des dépenses, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte de payer selon l'entente signée, les sommes selon les factures fournies à Messieurs Claing et Trudel.

6 octobre 2014

RAPPORTS

- congrès FQM : André Fafard, Pierre Laflamme ;
- service de garde : Guylaine Bourgoïn résumé de la rencontre avec Mme Jocelyne Perrot, directrice de l'école : le conseil d'établissement fait un sondage annuel pour vérifier le besoin des parents qui à date n'est pas démontré par le nombre d'inscription d'élèves ;
- M. Normand Choquette et Mme Kateri Pelland de la Caisse de la Seigneurie de Ramezay rencontre le conseil municipal pour visite annuelle et pour l'informer que les heures d'ouverture du comptoir de Saint-Nazaire vont être diminuées.

SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE SAINT-NAZAIRE

Après discussion sur les services offerts dans notre municipalité, Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière est nommée pour rencontrer Mme Jocelyne Perrot directrice de l'école à ce sujet.

L'ajournement de l'assemblée est proposé par Patrick Salvas à 22 heures 10.

La reprise de l'assemblée est proposée par Pier-Hugo Chagnon à 22 heures 15.

DEMANDE DE RENCONTRE PAR L'UPA

Courriel de l'UPA demandant une rencontre avec le conseil municipal. Ils seront informés que les disponibilités pour la rencontre seront au printemps.

143-14

RÉSOLUTION POUR LES SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2015 AVEC LE CABINET THERRIEN COUTURE AVOCATS

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton une offre de services professionnels pour l'année 2015 ;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture, avocats, s.e.n.c.r.l. pour l'année 2015.

6 octobre 2014

144-14

ACCEPTATION DES TRAVAUX DE COUCHE D'USURE
DANS LA ROUTE DU 12^{ÈME} RANG

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte de payer les factures totales pour les travaux de couche d'usure exécutés dans la route du 12^{ème} rang.

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin pour un montant subventionné, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

145-14

ACHAT DE LAMES À BLOC POUR LES CAMIONS D'HIVER

Les prix suivants sont obtenus pour l'achat de lames à bloc pour l'entretien d'hiver :

Robitaille équipement : 2135.78\$ taxes incluses
Tenco inc. : 2 034.81\$ taxes incluses

Note : les 2 fournisseurs peuvent reprendre les sabots achetés antérieurement.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat selon la soumission en date du 2 octobre de Tenco inc.

146-14

CDRN – PROJET BR

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton appuie la Corporation de développement de la rivière Noire dans sa demande de projet de bande riveraine pour la biodiversité dans la ZIPP Duncan-Cressey Il dans le cadre du programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole.

147-14

SITE D'ABRASIF

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un abri temporaire pour le tracteur au site où est entreposé l'abrasif sur la rue Principale. Un chauffe-moteur sera aussi installé sur le tracteur.

6 octobre 2014

148-14

FORMATION EN ESPACE CLOS

Nous avons reçu une offre de la municipalité d'Upton pour participer à une formation en espace clos au coût de 150\$ plus taxes. Des informations seront prises à savoir si ce cours répondrait aux besoins pour l'entretien et l'intervention pour le système d'assainissement des eaux usées.

Advenant le cas où le cours répondrait aux besoins de notre municipalité, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription d'un employé.

149-14

ACHAT D'UN PORTATIF POUR LE SERVICE INCENDIE

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise l'achat d'un portatif Kenwood VHF au coût de 679\$ plus taxes de Communication Plus de Drummondville.

HALLOWEEN

Afin de souligner la fête de l'Halloween, les organismes seront présents à l'école le vendredi 31 octobre pour donner des friandises aux jeunes. La Municipalité participera à l'évènement en ayant un représentant, le conseiller Patrick Salvas.

Le service des incendies sera aussi mis à contribution en étant présent sur le territoire afin d'aider à assurer la sécurité de nos jeunes.

PROBLÈMES D'EXCRÉMENT DES CHIENS

Un problème d'excrément des chiens est rapporté. La situation doit être rapportée à la SPAD avec tous les détails possibles afin de trouver des solutions.

QUOTE-PART VERSÉE AU SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE D'ACTON VALE

Un jeune qui pratique un sport comme le hockey doit être inscrit dans sa MRC, par la suite dépendamment de l'équipe où il pourra jouer selon sa catégorie, un remboursement devra être demandé par les parents moyennant une déduction de la partie assurance ou frais de base.

6 octobre 2014

150-14

VENTE DES BIENS DE LA SUCCESSION DE M. GUY PELLETIER DU 137 RANG BRODEUR

CONSIDÉRANT QUE les biens de la succession de M. Guy Pelletier du 137 rang Brodeur ont été entreposés selon les délais prescrits par la loi.

CONSIDÉRANT QUE nous devons maintenant libérer l'entrepôt et que la Municipalité n'a reçu aucune nouvelle de la succession ;

CONSIDÉRANT QUE de faire une vente à l'enchère ajouterait des frais supplémentaires à ceux de l'entreposage qui sont déjà à la charge de la Municipalité;

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don à un organisme de charité tel que prévu dans le Code municipal.

151-14

RAPPEL POUR LES VISITES INUTILES

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler les frais de visites inutiles de 2012 et 2013 pour les citoyens qui se sont conformés pour leur installation septique.

152-14

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité s'abonne au coût de 25\$ pour les documents de Réseau Québécois de villes et villages en santé.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection ;
- Avis de convocation de la Chambre de Commerce de la Région d'Acton à son assemblée générale annuelle;
- Invitation de la Chambre de Commerce de la Région d'Acton à la conférence de David Bernard ;
- Courriel envoyé au MTQ concernant une plainte de signalisation pour la voie ferrée du rang Brodeur ;
- Lettre d'Hydro Québec ayant pour objet la demande d'ajout de luminaires dans la rue Saint-Antoine ;

- Extrait du procès-verbal du 5 mai et formulaire de demande de subvention concernant les priorités municipales 2014-2015 ;
- Membre en direct, volume 14, numéro 4, septembre 2014 ;
- Lettre du MAMROT ayant pour objet l'outil de mesure de la vitalité sociale des communautés rurales ;
- Lettre du MAMROT ayant pour objet la proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière - exercice financier 2015 ;
- Courriel d'Ethier, Avocats ayant pour objet la récupération de la TPS et TVQ ;
- Lettre de la FQM ayant pour objet : « Pour une gouvernance de proximité »;
- Offre d'emploi de la municipalité pour préposé(e)s à l'entretien de la patinoire ;
- Lettre de la Régie des alcools des courses et des jeux Québec ayant pour objet une demande de licence ou de permis pour le St-Naz (bar au 366 rue Principale);
- Communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant les branches ;
- Lettre d'Énergie et Ressources Naturelles Québec ayant pour objet l'entrée en vigueur prochaine de l'article 29 de la Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits ;
- Lettre de Parrainage Civique des MRC d'Acton et des Maskoutains ayant pour objet leur affichage ;
- Curriculum vitae pour offre d'emploi de préposé à l'entretien de patinoire ;
- Avis public concernant le dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton ;
- Avis public et documents concernant la modification du règlement du schéma d'aménagement de la MRC d'Acton ;
- Courriel de la MRC D'Acton concernant la réservation des chambres pour le congrès de la FQM;
- Courriel de Cooptel ayant pour objet le déploiement de la fibre optique à Saint-Nazaire d'Acton ;
- Lettre de Moto Club Drummond ayant pour objet les droits de passage saison 2014-2015 ;
- Communiqué de SSQ auto concernant la semaine des grands brûlés ;
- Courriel pour la Chambre de commerce d'Acton concernant les investissements agricoles et commerciaux ;
- Communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant l'Équipe verte ;
- Lettre de Machinerie C. & H. Inc. ayant pour objet l'acceptation de crédit ;
- Extrait du procès-verbal de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant le règlement modifiant le règlement numéro 105 prescrivant aux municipalités certaines modalités relatives au programme régional de vidange des installations septiques ;
- Dépliant concernant la semaine de la prévention des incendies ;
- Résolution 2014-09-304 – modification à l'entente de fourniture des services incendie de la Municipalité de Saint-Germain de Grantham ;
- Avis de décès de madame Francine Croteau, sœur de M. Yves Croteau, maire de la municipalité d'Upton ;

- Réponses au questionnaire du Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Québec concernant les stations d'épuration ;
- Courriel de la Régie ayant pour objet les renseignements nécessaires pour l'outil d'inventaire des matières résiduelles ;
- Procès-verbal de la MRC du 10 septembre 2014 ;
- Lettre de Loisir et Sport Montérégie ayant pour objet la convocation à l'assemblée générale annuelle de Loisir et Sport Montérégie ;
- Invitation de la MRC à une rencontre avec des représentants de l'Unité permanente anticorruption ;
- Courriel du CLD ayant pour objet le lancement officiel du circuit des murales historiques de la MRC d'Acton ;
- Lettre du CRRNT ayant pour objet la sortie en forêt ;
- Lettre de Service aux Entreprises ayant pour objet les certificats de qualification professionnelle ;
- Invitation du Relais pour la vie de la MRC d'Acton au lancement de la 3^e édition;
- Demande de soumission pour abrasif.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de question est réservée au public.

Aucune question

153-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 23 heures 30.

André Fafard
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière